

ACTIONS EUROPÉENNES

ISR* INFRASTRUCTURE DURABLE
*Investissement Socialement Responsable

DNCA Invest Beyond Infrastructure & Transition

Investissez dans des entreprises qui contribuent à la transition durable

Le fonds n'est pas garanti, il existe un risque de perte en capital.

INVESTMENTS

Ce document à caractère promotionnel est destiné à des clients non professionnels au sens de la directive MIF. Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au prospectus du fonds et au document d'informations clés pour l'investisseur avant de prendre toute décision finale d'investissement.

DNCA Invest Beyond Infrastructure & Transition

- Pour investir dans des actifs tangibles et sur des thématiques de croissance en contrepartie d'un risque de perte en capital.
- Une sélection de valeurs européennes dans le secteur des infrastructures avec une visibilité des flux de trésorerie importants, une résilience du modèle économique et une régulation protectrice.
- Un univers éligible répondant aux exigences ISR et aux enjeux de la transition durable.

PHILOSOPHIE D'INVESTISSEMENT

LES INFRASTRUCTURES, ÉPINE DORSALE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE LA TRANSITION DURABLE

De par leur modèle économique, les services aux collectivités, le transport, le bâtiment et les télécommunications peuvent améliorer la qualité de vie des communautés humaines. La construction et l'exploitation d'autoroutes, d'aéroports, de réseaux de communication peuvent avoir un impact sociétal important et accompagnent la transition des modes de vie. Les services aux collectivités sont clés pour la transition écologique, avec la croissance des énergies renouvelables, tout comme les transports qui sont au coeur du développement de la mobilité verte et le bâtiment.

DNCA Invest Beyond Infrastructures & Transition investit dans des entreprises qui intègrent ces nouveaux enjeux de société dans leurs modèles économiques.

L'équipe de gestion combine des critères financiers et extra-financiers pour sélectionner des entreprises bien positionnées sur des thèmes de croissance séculaire, pouvant offrir une visibilité des flux de trésorerie importants, une résilience de leur modèle économique et une régulation protectrice. Les entreprises présentant des risques importants de responsabilité d'entreprise (actionnariale, environnementale, sociale et sociétale) et/ou faisant l'objet de controverses fortes sont exclues de l'univers d'investissement.

POINT D'ATTENTION Dnca Invest Beyond Infrastructure & Transition permet de profiter des performances potentielles des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risques (notamment **le risque de perte en capital**). Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à ce Fonds sont mentionnés dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur. **Il convient de respecter la durée de placement recommandée de 5 ans.** Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Document d'Information Clé pour l'Investisseur. Il est disponible sur demande auprès de DNCA Finance.

Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire.





Voir définition page 4.

L'ÉQUIPE DE GESTION*



Léa Dunand-Chatellet

Le fonds est géré par Julie Arav, qui possède plus de 14 années d'expérience des marchés actions avec une forte expertise sur le secteur des 'utilities' européennes, et Léa Dunand-Chatellet, Directrice du Pôle ISR chez DNCA Finance, avec 15 années d'expérience en analyse et gestion extra-financière.

Leur expérience et leur complémentarité sont de réels atouts pour la sélection des valeurs et l'intégration des critères environnementaux, sociaux et gouvernementaux (ESG) au sein du fonds.

* Équipe actuelle susceptible d'évoluer dans le temps.

QUESTION AU GERANT DE DNCA INVEST BEYOND INFRASTRUCTURE ET TRANSITION

Pourquoi investir dans le fonds?

DNCA Invest Beyond Infrastructure & Transition s'adresse aux épargnants qui souhaitent investir dans les infrastructures contribuant à la transition durable principalement écologique (services aux collectivités, transports, bâtiments, télécommunications...).

Selon l'équipe de gestion, les infrastructures sont une classe d'actifs attractive dans un environnement de taux réels bas et leurs caractéristiques offrent une certaine résilience dans un contexte économique volatile et incertain.

Exemple de valeur : Enel est le premier producteur et fournisseur d'électricité en Italie, avec de solides positions en Espagne et Amérique Latine. Fort d'un management expérimenté et visionnaire, sa stratégie est tournée vers les énergies renouvelables, la digitalisation des réseaux et les solutions clients, activités qui offrent un potentiel de croissance attractif, visible et rentable. Son bilan est solide et sa politique de dividende généreuse.

La valeur évoquée reflète une conviction de l'équipe de gestion, présente en portefeuille au 30/04/2020. C'est une information non contractuelle donnée à titre indicatif. Elle peut être amenée à évoluer dans le temps. Source : DNCA Finance

PROFIL DE RISQUE

Dnca Invest Beyond Infrastructure & Transition n'est pas garanti : il existe un risque de perte en capital. Le Fonds est soumis aux risques suivants : risque lié aux actions ; risque de change ; risque ESG ; risque lié aux investissements dans les instruments dérivés (tels que les CFD et les swaps sur portefeuille dynamique); risque de durabilité. Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du fonds, disponible auprès de DNCA Finance sur simple demande.

Indicateur de risque et de rendement* :

1 2 3 4 5 6

L'exposition au marché d'actions et/ou de taux, explique le niveau de risque de cet OPCVM.

* L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risques et de rendements croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un Fonds par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale du calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du Fonds calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, cet indicateur peut évoluer. Le niveau de l'indicateur de risque et de rendement est celui en vigueur à la date de rédaction du document.





Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de change et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

OBJECTIF DE GESTION

Le Compartiment vise à surperformer l'indice suivant: MSCI Europe Infrastructure Net (code Bloomberg : M&EU0INF), sur la période d'investissement recommandée. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et qu'il intègre des critères environnementaux, sociaux/ sociétaux et de gouvernance (ESG). Le MSCI Europe Infrastructure regroupe les sociétés qui détiennent ou opèrent des actifs d'infrastructure. Les sociétés sont sélectionnées parmi l'univers de l'indice MSCI Europe. Il est disponible sur www. msci.com. L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le fonds.



ACTIONS EUROPE VALUE



ACTIONS SECTEUR INFRASTRUCTURES











SUSTAINABILITY RATING »

Les règlements des différents prix mentionnés sont disponibles sur le site http://www.dnca-investments.com/documents. Sources : Quantalys, Morningstar.

Les références à un classement, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du fonds et/ou du gestionnaire.

EN SAVOIR +

	Part A	Part I
Société de gestion	DNCA Finance Luxembourg	
Société de gestion par délégation	DNCA Finance	
Nature juridique	Compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois DNCA Invest	
Classification	Actions européennes	
Risque de perte en capital	Oui	
Durée de placement recommandée	Supérieure à 5 ans	
Devise de référence	Euro	
Indice de référence	MSCI Europe Infrastructure Net Index. Le MSCI Europe Infrastructure regroupe les sociétés qui détiennent ou opèrent des actifs d'infrastructure. Les sociétés sont sélectionnées parmi l'univers de l'indice MSCI Europe. Il est disponible sur www.msci.com. L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le fonds. L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le fonds.	
Date de création	21/09/2007	
Code ISIN - Part A	LU0309082369	LU0309082104
Affectation des résultats	Capitalisation	
Éligibilité	Compte-titres ordinaire, Plan d'Epargne en Actions (PEA), Contrats d'assurance vie et de capitalisation référencés par le Groupe BPCE.	
Investissement minimum	2 500€	200 000 €
Frais de rachat	Néant	
Frais de souscription	2 % max acquis au réseau distributeur	
Frais de gestion ⁽¹⁾ maximum	2 % TTC de l'actif net À titre indicatif, les frais courants* réellement prélevés en date de l'exercice clos en décembre 2020 : 2,04 % TTC de l'actif net prélevés directement sur l'actif net du Fonds à chaque valeur liquidative *les frais courants comprennent notamment les frais de gestion, les frais administratifs externes et les commissions de mouvement.lls peuvent varier d'une année sur l'autre. • dont rétrocession au réseau distributeur : 0,90 % max. TTC de l'actif net.	1 % TTC de l'actif net À titre indicatif, les frais courants* réellement prélevés en date de l'exercice clos en décembre 2020 : 1,14 % TTC de l'actif net prélevés directement sur l'actif net du Fonds à chaque valeur liquidative *les frais courants comprennent notamment les frais de gestion, les frais administratifs externes et les commissions de mouvement. Ils peuvent varier d'une année sur l'autre. • dont rétrocession au réseau distributeur : 0,10 % max. TTC de l'actif net.
Commission de surperformance	20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indicateur de référence avec High Water Mark.	
Modalités de souscription et de rachat	Cours inconnu	
Valeur liquidative d'origine	100 €	
Valorisation	Quotidienne	
Heure de centralisation	12h00 (centralisation chez BPSS Luxembourg)	
Décimalisation	Dix-millième de parts	
Échelle de risque ⁽²⁾	1 2 3 4 5 6 7	
renene de Hadae.	1 2 3 4 3 0 /	

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

Le DICI, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles gratuitement en français sur demande auprès de Natixis Investment Managers International et sur le site https://ngamdfr-opcvm-reseaux.net/fonds/LU0309082369/detail (part A) et https://ngamdfr-opcvm-reseaux.net/fonds/LU0309082104/detail (part I). Vous devez prendre connaissance du DICI qui devra vous être remis préalablement à la souscription.

(1) Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent. (2) L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risques et de rendements croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un Fonds par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale du calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du Fonds calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, cet indicateur peut évoluer. Le niveau de l'indicateur de risque et de rendement est celui en vigueur à la date de rédaction du document.

Les références à un classement, un label, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.



Créé par le ministère français des Finances, ce label public vise à rendre plus visibles les fonds d'Investissement Socialement Responsable (ISR) auprès des épargnants. Pour obtenir le label ISR, l'organisme de certification effectue un audit pour s'assurer que les fonds répondent à un ensemble de critères de labellisation. Pour plus d'informations sur la méthodologie, veuillez consulter le site www.lelabelisr.fr.



L'initiative «Towards Sustainability» veut aider tous les types d'investisseurs particuliers et institutionnels qui cherchent des solutions d'épargne et d'investissement plus durables. Elle veut également encourager les institutions financières à offrir une gamme diversifiée et qualitative de produits durables.

MENTIONS LÉGALES Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF 2. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Natixis Investment Managers International/DNCA Finance. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Natixis Investment Managers International/DNCA Finance à partir de sources qu'elles estiment fiables. Natixis Investment Managers International/DNCA Finance se réservent la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis et notamment en ce qui concerne la description des processus de gestion qui ne constitue en aucun cas un engagement de la part de DNCA Finance. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de DNCA Finance. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Natixis Investment Managers International / DNCA Finance ne sauraient être tenues responsables de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Le fonds cité dans ce document est agréé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier et est autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la Société de gestion du fonds a la faculté d'arrêter la commercialisation du Fonds en France. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un OPCVM sont décrits dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) de ce dernier. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Le DICI, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de DNCA Finance. Vous devez prendre connaissance du DICI qui devra vous être remis préalablement à souscription.

Ce Fonds promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) mais il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE. Veuillez vous référer au prospectus et au site internet du gérant financier pour plus d'information sur la méthodologie d'évaluation ESG du fonds. La politique de vote et d'engagement est disponible via le lien suivant www.dnca-investments.com.

L'attention des investisseurs est attirée sur les liens capitalistiques existant entre BPCE, les distributeurs potentiels du produit du groupe BPCE et les entités citées et sur l'existence de risques de conflits d'intérêts potentiels.

Pour toute réclamation, votre agence bancaire au sein de laquelle vous avez souscrit notre produit est votre premier interlocuteur.

Prenez contact avec votre Conseiller ou votre Directeur d'agence. Vous pouvez lui faire part de vos difficultés par tout moyen à votre convenance, directement à l'agence, par courrier, par mail ou par téléphone. Vous retrouvez ses coordonnées directement sur votre extrait de compte.

Votre interlocuteur qualifiera la nature de la demande et du besoin et pour tout élément portant spécifiquement sur le produit, votre interlocuteur s'adressera alors à la société de gestion dans le cadre de son dispositif ad hoc de traitement des réclamations pour obtenir les précisions attendues.

Si la réponse ou solution qui vous a été apportée ne vous convient pas, vous pouvez prendre contact avec le service réclamation de votre banque dont les coordonnées figurent directement sur le site client dans la rubrique dédiée « Réclamations ».

En cas de désaccord persistant, vous pouvez prendre contact gratuitement avec un médiateur dont le médiateur de l'AMF à l'adresse suivante : Autorité des marchés financiers, Médiateur de l'AMF, 17 Place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02. Le formulaire de demande de médiation ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site http://www.amf-france.org. La saisine du Médiateur s'effectue en langue française.

Les règlements des différents prix mentionnés sont disponibles sur le site http://www.dnca-investments.com/documents. Sources : DNCA Finance, Quantalys, Morningstar & Europerformance. DNCA Investments est une marque de DNCA Finance. Document non contractuel. Achevé de rédiger en mai 2020, actualisé en janvier 2022.

DNCA Invest Beyond Infrastructure & Transition est un compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois DNCA INVEST, gérée par DNCA Finance Luxembourg (délégataire : DNCA Finance).

DNCA Finance – Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP 00-030 en date du 18 août 2000 – Immatriculée au RCS de Paris sous le numéro B 432 518 041 - S.C.S au capital de 1 634 319,43 €. 19, place Vendôme - 75001 Paris.

DNCA Finance Luxembourg Société de gestion agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier sous le numéro B131734 en date du 29 août 2007 - Immatriculée au RCS de Luxembourg sous le numéro B-131.734 RCS - 1, Place d'Armes - L-1136 Luxembourg.

Natixis Investment Managers International - 43, avenue Pierre Mendès-France - CS 41432 - 75648 Paris cedex 13 France - Tél.: 01 78 40 80 00. Société anonyme au capital de 94 127 658,48 euros - 329 450 738 RCS Paris - APE 6630Z - TVA: FR 203 294 507 38. Siège social: 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - www.im.natixis.com

BPCE - Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 180 478 270 €. Siège social: 50, avenue Pierre-Mendès-France – 75201 Paris Cedex 13 – RCS Paris 493 455 042. BPCE, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 08045100.